

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	10 (1922)
Heft:	154
Artikel:	En conclusion du II ^e Congrès national suisse pour les intérêts féminins
Autor:	Merz, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-257481

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Biographies féminines et portraits de femmes
(Suisse et étranger).

Les femmes et les livres, chroniques des œuvres littéraires féminines (Jacqueline de la Harpe).

Une personnalité féminine : Marie Lenéru, d'après son journal et ses œuvres.

L'activité des femmes dans les œuvres internationales de Secours aux enfants par Mme F. M. B.

La situation de la femme chez quelques peuples de l'antiquité (adaptation par Mme C. de L.).

Variétés historiques, littéraires, artistiques en connexion avec le mouvement féministe.

L'activité féminine dans le domaine philanthropique, croquis et documents.

L'éducation des femmes en matière domestique.

Des nouvelles du mouvement ouvrier féminin.

Des Comptes-rendus des Congrès nationaux et internationaux d'intérêt féminin.

La bibliographie des principaux ouvrages ayant trait aux questions sociales et féministes.

Des nouvelles régulières de l'activité des Sociétés suffragistes suisses et des Sociétés féminines romandes.

Etc. etc.

En conclusion du II^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts féminins

N. D. L. R. — La grève des imprimeurs nous a mise si fort en retard pour la publication des nombreux articles intéressants que nous avons en portefeuille que nous devons renoncer aujourd'hui, et à notre grand regret, à donner connaissance in extenso à nos lecteurs du remarquable rapport sur son activité, présenté par le Comité exécutif du Congrès de Berne. Nous devons donc nous borner à en extraire les renseignements ci-après, en nous excusant de les résumer aussi brièvement.

Le Comité Exécutif, nommé après la clôture du Congrès et composé du Bureau du Comité d'organisation, de Mme Glättli, de M^{es} Gourd et Zellweger, avait été chargé de tâches essentielles :

1. éditer les *Actes du Congrès*;
2. mettre au point et exécuter les décisions prises par le Congrès;
3. régler les comptes du Congrès.

1. Le volume des *Actes du Congrès*, édité à Berne par le Comité lui-même, fut tiré à 2000 exemplaires, dont le prix fut fixé à 6 fr. 80 en souscription et à 8 fr. 50 en librairie. Pour arriver à des prix aussi bas, une subven-

« Je voudrais constituer un ménage bien uni comme on lit dans les vieux livres (16 ans, r.). — J'espère avoir un petit ménage propre que je m'efforcerai de rendre des plus agréables, afin que mon mari y soit le plus souvent possible (17 ans, p.). — Je me ferai un intérieur agréable, coquet, pour que mon mari n'aile pas chez d'autres, dit une petite Belge pauvre de 14 ans qui connaît trop la vie. »

Notons ces deux réponses extrêmes quant à l'envie de se marier : « 25 ans ! l'âge où la destinée a atteint l'arrêt annonçant le bonheur ou le désespoir. L'heure où des jeunes filles voient presque avec terreur qu'elles sont en train de coiffer St^e Catherine » (17 ans). Et d'autre part, cette réponse charmante de naïveté : « J'aimerais me marier avec quelqu'un de gentil, autrement cela n'est pas la peine ; j'aime autant rester seule et avoir une jolie petite fille » (12 ans 1/2, m.).

Les réponses des catégories *b* et *c* présentent beaucoup plus de régularité que la série *a*. Elles présentent, avec l'âge, une progression inverse l'une à l'égard de l'autre, et inverse aussi suivant les milieux sociaux. Voici les résultats en % :

tion de 3000 fr. de la Caisse du Congrès fut nécessaire, mais grâce aussi à la modicité de ce chiffre, 1700 exemplaires purent être vendus, — avec le concours bienveillant, il importe de le signaler ici, de M. Chuard, conseiller fédéral, qui mit un certain nombre de volumes à la disposition des membres de l'Assemblée fédérale, et de M. Merz, conseiller d'Etat de Berne, qui en fit remettre aux Bibliothèques scolaires du canton. Les *Actes* ont pénétré de la sorte dans des milieux dont l'accès ne nous est guère possible. Quant au stock encore disponible, l'imprimerie Stämpfli (Berne) est chargée de son écoulement, sous le contrôle de l'Alliance.

2. Des différentes résolutions votées par le Congrès, le Comité exécutif fit l'objet de motions qui furent adressées :

Aux autorités fédérales : 4. (concernant : a) la législation et la lutte contre la tuberculose; b) l'assurance et l'assistance-vieillesse; c) la révision de la loi sur l'assurance-maladie; d) le Code pénal fédéral.)

Aux autorités cantonales : 3. (concernant : a) l'enseignement complémentaire obligatoire pour les jeunes filles; b) l'assistance aux nourrissons; c) la formation et les conditions de travail des infirmières.

Aux autorités municipales : 1. (concernant la nomination d'assistantes de police).

Aux sociétés féminines : 3. (concernant : a) la représentation des femmes dans les autorités scolaires; b) les écoles sociales de femmes; c) l'assistance aux nourrissons.

Le seul résultat tangible remporté jusqu'à présent a été celui de la motion demandant le renforcement de la lutte contre la tuberculose. Un crédit d'un million de francs a, en effet, été inscrit au budget fédéral à titre de subvention aux Sociétés qui travaillent contre cette maladie. Il est à espérer que c'est là un heureux présage pour les autres demandes formulées par le Congrès — tout spécialement pour celles qui concernent les Sociétés féminines qui ont là une belle tâche à remplir.

3. Du rapport financier, nous reproduisons les chiffres suivants :

I. Comptes du Congrès

Total des recettes :		
Contribution des Sociétés.	3200	
Contribution des Sociétés féminines de toute la Suisse	1895	
Dons de particuliers	846	
Subvention fédérale	1000	
Subvention des autorités bernoises	600	
Vente des cartes de Congrès.	10713	

Parlent de leurs enfants

Riches	Moyennes	Pauvres
13 ans 70	44	33
14 ans 38	38	36
15 ans 22	56	67
16-18 ans 0	63	40

Célibataires

13 ans	10	25
14 ans	17	44
15 ans	56	22
16-17 ans	100	13

On voit chez les enfants de classe aisée une tendance très régulière à parler toujours moins de mariage et de la possibilité d'avoir des enfants à mesure que l'âge augmente. Quoique de façon moins régulière, on observe le processus inverse chez les jeunes filles des classes moyennes et populaires.

Evidemment les sentiments de pudeur ou de gêne des jeunes filles aisées à parler de leurs rêves d'avenir expliquent en partie ces résultats. Et d'autre part, dans les milieux populaires, les enfants étant plus nombreux, les jeunes filles ont plus d'occasions de contact avec eux.

Les réponses exprimant nettement l'envie de rester céliba-

<i>Total des dépenses :</i>	
Frais de port et de bureau	1052.45
Frais d'impression	3895.95
Publicité	1548.25
Indemnités de voyage et de séjour	2886.55
Frais de locaux	1711.25
Contribution à la publication des <i>Actes</i>	3000.—
Réserve pour factures impayées	1000.—
Solde créditeur	2859.85

II. Comptes du volume des *Actes*

<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Contribution du Congrès	Fr. 3000.—
Intérêts	Fr. 58.45
Produit de la vente	Fr. 10838.60
	Fr. 13897.05
	Impression, reliure, expédition, propagande et frais du bureau pour les <i>Actes</i>
	Fr. 12842.45
	Remis au Comité Exécutif
	Fr. 1054.60
	Fr. 13897.05

III. Comptes du Comité exécutif

<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Solde créditeur	Fr. 2859.85
Intérêts	Fr. 17.85
Produit de la vente du volume des <i>Actes</i>	Fr. 1054.60
	Fr. 3932.30
	Frais de bureau et d'expédition des pétitions mentionnées ci-dessus
	Fr. 155.35
	Don à l'Office central des Professions féminines (en fondation)
	Fr. 3000.—
	Solde versé à l'Alliance de Sociétés féminines suisses en vue du III ^e Congrès suisse des Intérêts féminins
	Fr. 776.95
	Fr. 3932.30

4. Le Comité Exécutif a eu encore à s'occuper des fondations offertes au Congrès par une donatrice anonyme. Les conditions qui y étaient attachées lui ayant paru en partie inexécutables, il n'a gardé de ces quatre postes de mille francs chacun qu'un prix de mille francs à décerner à une pièce de théâtre féministe écrite en langue allemande. Vingt-trois pièces répondant aux conditions du concours sont parvenues au Comité et ont été remises à l'examen d'un jury approprié, en majorité féminin. »

Nous tenons à terminer ce rapide aperçu par l'expression de notre plus chaude admiration pour la façon magistrale dont a été mené, non seulement le Congrès de Berne

lui-même, mais encore l'œuvre difficile de la liquidation de tout le travail accumulé, de la publication des *Actes* et du règlement définitif des comptes. Nous doutons qu'une organisation masculine eût pu faire mieux. Et c'est avec fierté que nous constatons que lorsque des femmes capables conduisent une barque, même aussi lourdement chargée que celle-là, elles savent parfaitement s'y prendre pour la conduire à bon port!

* * *

Nous publions ci-après le texte d'une des motions dont il est question plus haut, regrettant de devoir, faute de place, faire un choix parmi elles toutes.

Ecole sociale pour femmes.

En exécution des décisions prises par le III^e Congrès national suisse pour les Intérêts féminins, tenu en 1921 à Berne, le Comité exécutif du Congrès se permet d'attirer une fois de plus l'attention des sociétés féminines suisses sur les *Ecole sociale pour femmes*.

Sur le rapport de M^{me} Meyenburg, directrice de l'Ecole sociale de femmes à Zurich, sur les « *Ecole de préparation sociale* », les résolutions suivantes ont été votées :

• *Les femmes réunies au II^e Congrès national suisse pour les Intérêts féminins, tenu à Berne en 1921, estiment nécessaire une préparation systématique chez toutes les femmes qui entendent faire de l'entraide sociale leur carrière et très désirables chez toutes celles qui veulent collaborer aux œuvres en qualité de volontaires.*

Le Congrès salue l'existence des écoles sociales de femmes en Suisse et demande aux sociétés féminines suisses de s'intéresser à ces fondations, d'appuyer leurs efforts de la parole et du geste, enfin d'user d'influence pour que les postes importants du point de vue social soient occupés par des personnalités munies d'une formation théorique et pratique approfondie. »

Les écoles sociales de femmes en Suisse sont de date récente et relativement peu connues. Elles méritent pourtant la sollicitude tant des sociétés d'utilité publique que de celles vouées aux intérêts féminins. Ces écoles qui se sont fort développées ces dernières années, s'efforcent de préparer à leur travail social des personnalités qui y soient aptes, comme les infirmières, comme les frêbeliennes. Il importe que celle qui entend consacrer sa vie à une œuvre de solidarité reçoive une instruction spéciale, et qu'avant d'inaugurer son activité pratique, elle puisse témoigner qu'elle est mûre pour cette tâche, qu'elle y est préparée. La vocation philanthropique et le désir d'une instruction appropriée qui garantisse un travail fructueux sont très répandus chez les jeunes filles. Mais il faudrait leur ouvrir la perspective qu'en fréquentant l'école, elles obtiendront d'autant plus facilement, dans le

taires sont très rares ordinairement, les enfants se contentant de parler ni de mariage ni d'enfants. « J'aimerais toujours avoir 14 ans et rester comme je vis » — « Peut-être je me marierai si j'ai plus d'intérêt, mais maintenant j'ai encore aucune envie de me marier » — « Je voudrais vivre chez mes parents à moins que les circonstances me forcent à me marier » — Coïncidence ou fait bien piquant: seules les filles d'un cafetier déclarent « vouloir rester vieilles filles! ».

Le résultat le plus net que notre enquête nous ait donné, au point de vue de l'influence de la situation sociale, résultat auquel nous n'avions pas même songé, c'est le rapport entre le *sentiment filial* et la situation sociale: plus un enfant est riche moins il se soucie de ses parents dans ses projets d'avenir. Cela ressort à l'évidence, à tout âge, des résultats suivants:

	13 ans	14 ans	15 ans	16-17 ans
Classes riches	0	18	0	0
Classes moyennes	38	18	15	8
Classes populaires	59	74	38	9

On voit que la préoccupation des parents diminue avec l'âge quand elle existe. Evidemment, le fait que les enfants savent leurs parents à l'abri du besoin explique ces résultats: Mais justement dans ce cas, l'argent n'apparaît-il pas comme un dissolvant du lien familial?

Nous avons trouvé des résultats analogues lors de notre enquête sur le militarisme, les filles parlent plus de la famille (séparation, ennui, etc.) que les garçons, et les enfants pauvres plus que les riches.

Parmi les réponses relevées comme intéressantes à ce point de vue sans avoir égard aux milieux sociaux d'où elles émanent, 19 proviennent d'enfants d'école primaire moyens et pauvres, et 3 seulement d'enfants aisés. En voici quelques-unes: « J'aimerais de vivre avec mes parents, de leur donner une douce vie pendant que moi j'irai travailler pour leur donner l'argent nécessaire pour mener cette existence » — « J'aimerais soulager ma maman qui a une bien mauvaise santé » — « J'aimerais avoir une maison à la campagne pour pouvoir me reposer pendant l'été avec ma maman que je garderais toujours avec moi jusqu'à sa mort ». Et dans l'enquête sur les bébés: « J'aime à voir les petits enfants. J'ai le pressentiment qu'ils seront reconnaissants à leurs parents quand ils seront grands ». — « Ce que je désirerais si la Providence me l'accorde, c'est d'être marié à un jeune homme honnête et travailleur, l'amour et l'accord régnant dans la famille..., et de prendre maman avec nous, de la rendre heureuse pour effacer un peu tous les chagrins qu'elle a eus durant sa vie (16 ans p.) »

domaine en question, un poste rétribué, soit par l'Etat, soit par une société privée, ou bien encore les fonctions de secrétaire d'association, enfin de directrice ou d'assistante dans un établissement d'utilité publique.

L'essentiel, assurément, sera toujours et partout la personne même, ses aptitudes individuelles au travail d'entraide sociale, et des capacités de cet ordre se rencontreront fort bien parmi la foule des gens dépourvus de toute instruction spécifique. Mais qu'il s'agisse d'un poste à pourvoir, ce qui trop souvent l'emportera, ce seront des arguments tout extérieurs: raisons financières, politique de parti, influences personnelles. Et c'est ainsi que des postes importants du point de vue social seront souvent occupés par des personnes absolument inaptes à leur tâche. Et que de temps, que de force perdus pour une débutante inexpérimentée qui doit tout reprendre par la base, au lieu de pouvoir construire sur les résultats acquis par d'autres! Les écoles sociales de femmes peuvent, elles, introduire leurs élèves dans tous les domaines qui leur importent; la directrice apprend à les connaître individuellement durant leur temps d'études théoriques et de formation pratique; elle peut juger de leurs aptitudes particulières, car chaque élève est astreinte aux différents genres d'activité. La direction de l'école est donc à même, avant toute autre instance, de recommander l'élève comme il convient et de lui procurer le poste pour lequel elle est faite.

Nous espérons donc que les associations féminines voudront bien faire connaître les écoles sociales de femmes, rendre leurs collaboratrices attentives aux occasions de s'instruire qu'on y trouve et, chacune dans sa sphère, que ce soit dans le cercle même de la société ou des conseils d'administration des institutions d'utilité publique, insister pour que l'on pourvoie des dicastères sociaux de femmes qualifiées et convenablement instruites. La communauté y gagnera, sans dépense supplémentaire, un travail social plus efficace, plus conscient de son but, des ouvrières qui sauront affronter et mener à cheval avec tout le sérieux voulu les tâches difficiles qui leur incombent.

Nous prions en outre les associations féminines d'encourager les jeunes filles capables et désireuses de se vouer au travail social en qualité de volontaires, à fréquenter une de nos écoles sociales de femmes pour y faire un apprentissage, analogue à ce que réclament tant de sociétés féminines sous le nom de service civil d'un an. Non seulement elles y enrichiront leurs connaissances en vue de leur futur travail parmi les assistées ou dans leurs sociétés philanthropiques, mais elles y acquerront une compréhension plus large des besoins de notre temps, des tâches que se prescrivent toutes les femmes prêtes à collaborer, dans des cercles plus ou moins étendus, à la solution de la question sociale.

Pour le Comité exécutif du III^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts féminins:
La Présidente: (sig.) J. MERZ.

Plusieurs réponses, obtenues au cours d'autres enquêtes, constituent également d'émouvants témoignages rendus à l'amour des mères: « Il est bon d'être abstinents, parce que quand on est abstinents, on ne fait pas de chagrin aux mamans ». A la question: « Pourquoi travaille-t-on quand on est grand? » des fillettes belges d'école primaire, de condition moyenne et misérable, répondent: « On travaille pour rendre un peu à notre mère ce qu'elle a fait pour nous, pour pouvoir améliorer la vieillesse de ma mère et qu'elle ne devra plus travailler pour gagner son pain ». — « On travaille quand on est grand parce que alors on donne de l'argent à ma maman pour la récompenser parce qu'elle nous a élevés pendant longtemps. Nous ferons aussi les travaux du ménage pour que nos parents puissent se reposer afin qu'ils puissent dire avant de mourir: « Notre jeunesse était un peu dure, mais notre vieillesse était douce et paisible ».

Et lors de notre enquête sur le militarisme, en demandant aux enfants: « Quel effet cela vous fait-il quand vous voyez passer des soldats? A quoi cela vous fait-il penser? encore ici le sentiment de la famille, l'amour des mères, se fait jour aussi de façon touchante: « Quand je vois des soldats passer, il me semble que papa part et que maman sera seule et qu'elle devra beau-



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La votation du 3 décembre a fourni à notre Association une belle occasion de manifester une fois de plus contre l'injustice de l'exclusion des femmes de la vie politique, quand c'est par le moyen essentiellement politique du bulletin de vote que sont tranchés des problèmes de pareille importance. Aussi une grande affiche, qui a été aussi remarquée que sa parfaite neutralité à l'égard des deux opinions en présence, a-t-elle une semaine durant attiré sur tous les murs de la ville l'attention du public. D'autre part, et pour permettre aux femmes qui devraient être électrices de se renseigner à fond sur l'initiative sur le prélèvement des fortunes, mais cela toujours en respectant la neutralité politique qui est la base essentielle de notre Association, une séance contradictoire a été organisée de concours avec l'Union des Femmes, le soir du 29 novembre. On s'y est littéralement écrasé, et l'attention, soutenue deux heures durant, d'un public debout, juché sur des tables, rencoigné derrière des portes, accroupi sur des coussins, a prouvé aux deux orateurs qui avaient bien voulu répondre à notre appel, MM. Alb. Naine, député et conseiller administratif, et Alb. Picot, avocat, à quel point leur argumentation avait intéressé leurs auditeurs. — Au thé suffragiste du 4 décembre, et pour délasser les membres de notre Association après tant de graves entretiens économiques et politiques, le Comité avait demandé à M. Jean Brocher, secrétaire général du Cinéma populaire, une causerie qui a fourni les plus captivants détails, ignorés de la plupart des auditeurs, sur l'industrie du cinéma, suivie d'autre part par la présentation de charmants films artistiques. — Le thé de janvier (lundi 8) sera consacré à la revue habituelle faite par M^{me} Gourd des événements suffragistes de l'année 1922. — Notre propagande dans le canton pour augmenter le nombre de nos adhérents ne reste pas en arrière, grâce à M^{les} Champury et H. Naville, qui ont donné des causeries très goûtables, à Céigny le 22 novembre, à Lancy le 29 novembre, et à Choulex le 10 décembre. — Et le calendrier suffragiste, sorti de presse, malgré toutes les difficultés causées par la grève des typos, s'enlève si rapidement, que tous ceux qui en désirent feront bien de se hâter de s'en procurer, au prix de 45 cent. l'exemplaire, au local de notre Association, 22, rue Etienne-Dumont.

E. Gd.

NEUCHATEL. — *L'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin* a tenu, le 5 novembre, à Neuchâtel, sous la présidence de M^{me} L. Thiébaud, sa 3^{me} assemblée annuelle. Les délé-

coup travailler et qu'elle se fatiguerà». — « Cela me fait penser quel adieu ils ont dû prendre. La femme qui pleure, les enfants qui ne comprennent pas; lui donne des baisers. Le père de famille est tourmenté de voir sa femme dans une douleur pareille et il pense: si je ne reviens plus, ma femme devra gagner sa vie. Elle devra faire le ménage, elle n'aura pas le temps de bien élever ses enfants... La femme est dans une grande désespérance. » (Ce garçon de 13 ans, r. pense évidemment à sa mère).

En présence de tous ces sentiments d'admiration, de gratitude et d'amour pour les mères — ne se sent-on pas en présence de l'une des principales forces reconstructives du monde — surtout quand on aura, par l'éducation, ennobli, élevé, élargi l'instinct filial et l'instinct maternel?

La préoccupation de la *carrière* du métier futur varie sans présenter aucune régularité; c'est chez les jeunes filles très aisées de 14 ans et chez les jeunes filles pauvres de 15 à 17 ans qu'elle est la plus marquée.

(A suivre).

Alice DESCOUEDRES.